[Article paru dans : *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, n.s., V, 1997 (« Grammaticalisation et reconstruction »), p. 103-121.]

QUELQUES FAITS DE GRAMMATICALISATION DANS LE SYSTEME VERBAL BERBERE.

par Salem CHAKER

Résumé

L'exploration morphogénétique du système verbal berbère dans sa diversité dialectale synchronique met en évidence, dès une date très ancienne (« proto-berbère »), des stratégies multiples de renouvellement/spécification sémantique du système par la grammaticalisation d'unités de nature très diverse : systématisation d'allongements consonantiques et vocaliques d'origine expressive, menant à la constitution de nouveaux thèmes verbaux fondamentaux ; (trans-)grammaticalisation d'unités déictiques, de locatifs et de subordonnants, sous la forme de préverbes spécifiant les thèmes primitifs d'aoriste et d'aoriste intensif ; grammaticalisation avancée d'anciens auxiliaires verbaux, marquant diverses valeurs temporelles (futur/passé/concomitance-actualité) ; enfin, recours à d'innombrables auxiliaires verbaux, appartenant aux classes lexico-sémantiques du mouvement, des attitudes physiques, de l'état et de la durée... pour apporter au verbe auxilié de subtiles nuances aspectuelles, temporelles et/ou modales. Et, malgré l'absence de témoignages conséquents sur les formes anciennes de la langue, la dialectologie, par la comparaison des multiples formes de l'infinie variété du berbère, permet de reconstruire assez aisément les processus diachroniques et de proposer, dans la plupart des cas, des étymologies solides et des chaînes de grammaticalisation cohérentes.

*

Malgré la rareté et l'obscurité des témoignages sur ses formes anciennes et son développement historique, la langue berbère est un objet particulièrement intéressant du point de vue de l'étude des processus de grammaticalisation. Le paradoxe n'est qu'apparent : si, faute d'une véritable tradition écrite, nous n'avons pas d'accès direct aux évolutions de la langue, nous avons en revanche, à travers la dialectologie des formes synchroniques des innombrables variétés du berbère, un formidable moyen d'observation et de reconstruction, tant au plan des formes que des signifiés. La dispersion de la langue sur une aire géographique immense (toute l'Afrique du nord et le Sahara), sa fragmentation en îlots linguistiques largement indépendants les uns des autres, traits couplés avec une profonde unité structurale, font qu'il est souvent possible de suivre et de comprendre, en synchronie, les transformations diachroniques et notamment la genèse de nouveaux outils grammaticaux. Fréquemment même, tous les stades d'un processus de grammaticalisation peuvent être relevés de manière simultanée dans les différents dialectes berbères, voire à l'intérieur d'un même dialecte dans ses innombrables variantes locales (ses "parlers" dans la terminologie berbérisante). Coexistent ainsi souvent, dans la diversité berbère, les deux stades extrêmes — et toutes les positions intermédiaires d'une chaîne de grammaticalisation : la phase initiale du simple assemblage lexical facultatif jusqu'au stade ultime de morphologisation absolue où le matériau de départ est complètement méconnaissable, dans sa forme comme dans sa fonction.

Le système verbal berbère est un exemple privilégié de cette situation de coexistence de stades d'évolutions décalés, à partir desquels on peut restituer assez précisément des dynamiques linguistiques, souvent très anciennes, parfois encore en cours. Du point de vue de sa morphogenèse, le système verbal berbère apparaît comme une formidable machine à générer des formes nouvelles par spécialisation d'éléments divers n'appartenant pas au départ à la sphère des déterminations aspectuelles fondamentales du verbe. Refonctionnalisation d'unités grammaticales provenant de paradigmes non-verbaux, recyclage de marques expressives, grammaticalisation d'unités lexicales, notamment des auxiliaires verbaux..., les stratégies les plus diverses de renouvellement de la sémantique verbale y sont attestées de manière assez transparente.

On présentera ici les grandes lignes de ce mouvement dans l'optique particulière de la mise en évidence des processus de grammaticalisation. Comme on a pu le percevoir dans les lignes précédentes, le concept de grammaticalisation recevra ici une définition assez large, dépassant le seul cadre du mouvement de spécialisation du "lexical" vers le "grammatical" : on y intégrera aussi des phénomènes de re- ou trans-grammaticalisation où l'on voit des unités grammaticales (ou des phénomènes expressifs) changer de fonction et de statut. Comme on dispose désormais d'une abondante bibliographie relative au verbe berbère (Bentolila, Chaker, Galand, Leguil, Prasse...), à la quelle on peut aisément se référer, et qu'une excellente synthèse descriptive a été présentée dans le *BSL* par Lionel Galand (1997), on ne développera pas ici l'analyse structurale et sémantique des systèmes verbaux synchroniques.

1. LE CENTRE DU SYSTEME : un système d'oppositions thématiques à valeurs aspectuelles

A la suite des travaux d'André Basset (1929, 1952), les berbérisants admettent un système « berbère commun » ternaire, opposant trois thèmes fondamentaux marqués par un jeu d'alternances vocaliques et/ou consonantiques ainsi que des morphèmes préfixés :

Aoriste Intensif	~	Aoriste	~ Prétérit
[itératif/duratif/inaccompli]		[neutre/indéfini]	[ponctuel/défini/accompli]
i-kerrez		y-krez	(y-kraz?) > y-krez
y-ttak°er		y-ak°er	y-uker

krez = "labourer"; $ak^{\circ}er =$ "voler, dérober"; i-/y-=3ème pers. masc. sing. (= "il")

Il existe deux autres thèmes, un prétérit négatif (ou "thème en /i/") et, localement, un aoriste intensif négatif, mais ces deux formes n'ont plus d'existence fonctionnelle autonome en synchronie; ce ne sont que les allomorphes (en contexte négatif) respectivement du prétérit et de l'aoriste intensif. Le noyau fonctionnel synchronique, commun à tous les dialectes berbères, se limite donc aux trois thèmes ci-dessus. S'agissant d'un système « commun » ou « moyen » berbère (donc non observable en tant que système d'oppositions synchronique réel), la valeur exacte de ces thèmes prête à discussion et des approches diverses ont été développées par les berbérisants depuis André Basset. Le caractère aspectuel de ces oppositions est très généralement admis, mais les définitions et la terminologie varient d'un auteur à l'autre. L'aoriste est le plus souvent considéré comme la forme non-marquée (formellement et sémantiquement), à valeur "neutre"/"indéfinie", de ce fait polyvalente et déterminée par le contexte; le prétérit est opposé comme un "défini"/"précis"/"ponctuel" ou "accompli" à l'aoriste intensif décrit comme un "extensif"/"duratif"-"itératif" ou "inaccompli" (*Cf.* Basset

1952, Penchoen 1973, Galand 1977, 1987, Bentolila 1981, Prasse 1986, Chaker 1984, 1995...).

Des traces de grammaticalisation anciennes

L'aoriste intensif : l'intégration d'une ancienne forme dérivée expressive

Ce thème est une ancienne forme dérivée (une "dérivation de manière", *Cf.* D. Cohen 1968) à valeur durative ou itérative : sa formation, transparente à partir du thème primitif d'aoriste trahit immédiatement sa nature originelle de forme secondaire : on obtient automatiquement l'aoriste intensif à partir de l'aoriste (simple) par préfixation d'une dentale *t/tt*- ou tension d'une consonne radicale, selon les verbes :

- $ak^{\circ}er \ll voler \gg (A)$ > $ttak^{\circ}er \ll voler habituellement... \gg (AI)$
- krez « labourer » (A) > kerrez « labourer habituellement... » (AI)

En raison de cette relation morphologique immédiate, longtemps les grammaires berbères ont présenté l'aoriste intensif comme un dérivé parmi les autres. André Basset (1929) a montré que cette approche "morphologisante" n'était pas adéquate et a intégré cette forme parmi les thèmes primitifs du verbe. En effet, fonctionnellement, l'intensif est devenu une partie intégrante du jeu des formes de base : tout verbe berbère a un aoriste intensif qui s'oppose directement aux autres thèmes primitifs, notamment le prétérit. Cette évolution qui constitue une réorganisation profonde, est nécessairement très ancienne. On peut la considérer comme « proto-berbère » puisqu'elle est attestée dans tous les dialectes. En termes de dynamique d'évolution, on peut penser que l'intensif issu de l'aoriste a eu tendance à supplanter dans le système l'ancien aoriste, pour des raisons à la fois sémantiques (expressivité plus forte de l'intensif) et phonétiques (tendance à la confusion entre l'aoriste et le prétérit). Le processus de recomposition est cependant diversement avancé puisque l'aoriste (simple) conserve des positions plus ou moins solides selon les régions : très réduites en kabyle et en touareg, plus significatives dans les dialectes marocains. De primitivement binaire, à un stade proto-berbère (prétérit ~ aoriste), le système est devenu ternaire à un stade « berbère commun » (prétérit ~ [aoriste] ~ aoriste intensif), avec une importance variable selon les dialectes pour le thème d'aoriste.

Sur le plan des processus diachroniques, on a là un cas assez particulier de grammaticalisation : une forme à l'origine non systématique, à valeur purement sémantique (= marquage de l'intensivité ou de l'itérativité probablement limité aux verbes d'action), s'est généralisée à tous les verbes pour marquer, selon les cas et les contextes, l'itérativité ou la durativité. Si l'on admet, au vu des données chamito-sémitiques, que le signifiant premier de l'intensif verbal était la tension (ou allongement) consonantique — l'allomorphe t/tt- provenant de la refonctionnalisation d'une autre marque verbale —, on décèle alors un niveau très primitif de grammaticalisation : l'allongement d'une consonne radicale du verbe, phénomène purement expressif, a dû, à un stade très ancien marquer l'intensité ou la durée accidentelle du procès avant de devenir un morphème grammatical central du système verbal berbère.

Le prétérit intensif (touareg) : l'intégration d'un allongement vocalique expressif.

Certains dialectes "orientaux" (Sud-Est du monde berbère), principalement le touareg, présentent un thème verbal supplémentaire formé sur celui du prétérit. Ce thème de prétérit intensif — décrit comme un "indicatif présent" par Ch. Foucauld, en référence au système français — est défini comme un "accompli résultatif" par Lionel Galand (1974 : 23). Par opposition au prétérit, qui renvoie à l'accomplissement unique et ponctuel d'un procès (il s'agit d'un "événementiel"), le prétérit intensif réfère à un état durable/stable, éventuellement consécutif à un procès :

(1) As yemmut [P] Amastan, yewey-tet Emdey; temmût [PI] Tebhawt... = Quand Amastan mourût, Emdey la prit [pour femme]; [à présent] Tabhawt est morte. (Ch. de Foucauld: Textes touaregs en prose, 1984, n° 136).

En touareg, la marque caractéristique en est un allongement vocalique qui fonde du reste une distinction phonologique de durée comme l'illustre l'exemple précédent : temmut (P), « elle décéda, elle mourut » $\sim temmût$ (PI) « elle est morte ». Ce signifiant est l'un des critères qui permettent de considérer cette forme comme historiquement secondaire : le phénomène (pertinence de la durée vocalique) étant propre au touareg, on est fondé à penser qu'il s'agit de la grammaticalisation d'un allongement d'origine expressive, bien attesté en berbère nord, pour les verbes comme pour les adverbes. Ainsi, on obtient assez régulièrement des effets de sens de l'ordre de l'intensité ou de la durée si l'on allonge la voyelle dans des formes kabyles comme :

- zik, « tôt, autrefois » > zik = « très tôt, il y a très longtemps »
- *yemmut*, « il est mort, il est décédé » > *yemmût* = « il est bel et bien mort, il est mort il y a très lontemps... »

Le prétérit intensif du touareg pourrait donc procéder de la systématisation d'un allongement vocalique, au départ purement expressif. Si cette explication est exacte, on aurait en l'espèce un autre cas remarquable de grammaticalisation d'un phénomène phonétique expressif, aboutissant à la reconfiguration en profondeur d'un système verbal puisqu'il y a introduction systématique d'un nouveau thème verbal dans ce dialecte.

2. L'APPARITION DES PREVERBES

Mais le renouvellement du système verbal berbère est surtout lié à l'apparition de marques pré-verbales qui déterminent le thème verbal proprement dit. Indépendamment des hypothèses étymologiques et des processus de grammaticalisation décelables qui seront examinés en détail plus loin, une donnée formelle générale permet d'affirmer le caractère secondaire de tous ces préverbes : la position extra-verbale elle même implique qu'il s'agit d'une détermination *rajoutée* au noyau verbal proprement dit. Extériorité au thème verbal particulièrement marquée puisque la plupart de ces préverbes peuvent être séparés du verbe par insertion de plusieurs autres satellites du verbes (notamment les pronoms régimes affixes du verbes et les particules de mouvement). Parfois même, dans la langue poétique archaïsante, il est possible d'insérer tout un syntagme nominal entre le préverbe et le verbe (*Cf. ad/a* infra), donnée qui indique que le préverbe a été à l'origine plus une détermination de la proposition dans son ensemble que du verbe lui-même. Il existe donc une sensible autonomie positionnelle entre les préverbes et leur noyau de rattachement.

Le préverbe *ad* (début de la divergence dialectale)

La plus ancienne — parce que la plus générale — de ces marques pré-thématiques est certainement le préverbe ad/a, qui se combine avec les thèmes d'aoriste. Il est attesté dans la quasi-totalité des dialectes berbères, avec deux formes de base en distribution complémentaire $(ad \ et \ a)$ dans des conditions assez homogènes : ad, la forme longue, apparaît directement devant la forme verbale ; a, la forme brève, lorsqu'il y a insertion entre le préverbe et le verbe d'un autre satellite du verbe (pronom régime affixe du verbe, particule de mouvement). On aura ainsi généralement : $ad \ y$ - $ini = ad \ il$ -dit = « il dira », mais : $a \ s \ y$ - $ini = a \ à$ lui il-dit = « il lui dira ». Même si cette répartition entre forme longue et forme brève n'est pas toujours et

partout vérifiée, elle constitue néanmoins une tendance lourde qui est un indice de son ancienneté.

Mais, malgré sa présence dans tous les grands dialectes berbères, et l'homogénéité de son fonctionnement, ce préverbe ne peut pas être considéré comme primitif et assigné à un stade « berbère commun ». D'une part, quelques rares dialectes périphériques (Siwa en Egypte notamment; Cf. Leguil 1986) semblent l'ignorer; d'autre part, des travaux dialectologiques récents (Rabhi 1994 : 58-65) établissent qu'il peut être absent même dans certains parlers de dialectes plus centraux, comme le kabyle : des régions, jusque là quasiment inexplorées au plan linguistique comme la Kabylie maritime à l'Est de Bougie (Aokas), emploient un autre morphème di/i, confirmant ainsi que le préverbe ad/a n'est probablement pas « berbère commun ». De plus, ces indices sont corroborés par d'autres considérations morphologiques ; les formes ad/a sont celle du préverbe dans un groupe verbal non contraint (i.e. énoncé affirmatif, proposition principale ou indépendante). Si l'on considère le syntagme verbal contraint (énoncé négatif, proposition subordonnée), le préverbe prend des formes diverses selon les dialectes (za en touareg, ara en kabyle...), provenant de paradigmes tout-à-fait hétérogènes : l'allomorphe za (zé, hé) du touareg est probalement un adverbe temporel (Cf. chleuh za = « alors, donc », Aspinion 1953 : 315), ara kabyle est un pronominal/relatif (Chaker 1983 :120-121)... Cette hétéroclisie syntaxiquement conditionnée est évidemment une forte présomption en faveur du caractère secondaire de ce préverbe ad/a qui a dû d'abord servir à déterminer des énoncés libres, puis être étendu aux contextes contraints, avec des matériaux divers selon les dialectes.

Quant à la valeur de ce préverbe ad/a, les travaux récents hésitent entre aspect (Penchoen 1973, Chaker 1983, 1984, 1995) et modalisation (Bentolila 1981, Galand 1977, 1987, Leguil 1987). Il est certain que ce morphème, en fonction des contextes et des conditions d'énonciation, recouvre des valeurs assez diverses : temporelles (futur), aspectuelles (général) ou modales, (potentiel, conditionnel, optatif ou injonctif). De plus, ce préverbe étant intégré dans des systèmes dialectaux sensiblement différents, il est difficile de poser une valeur précise valable pour tous les dialectes. En tout cas, si les choses sont complexes et assez controversées au niveau du détail sémantique, on peut les synthétiser en disant qu'en synchronie le morphème ad/a temporalise (« futur ») et/ou modalise (« non-réel ») le thème verbal d'aoriste. L'examen comparé des données chleuhes d'une part, kabyles et touarègues d'autre part, ne permet qu'une seule interprétation : le préverbe ad était primitivement polysémique, plutôt temporel (futur) en position libre, plutôt modal (non-réel) en position contrainte. Le touareg et le kabyle ont globalement maintenu cette situation ; le chleuh a nettement différencié les deux valeurs par la création d'un temporel secondaire spécifique (Cf. rad infra) et la limitation de ad aux valeurs modales. Globalement, le préverbe ad/a peut donc être défini comme la marque de « ce qui va, doit, peut ou pourrait être ou advenir ».

L'origine: ce préverbe présente une identité formelle totale avec ad/a, morphème déictique (post-nominal/pronominal) marquant la proximité par rapport au locuteur. Dans le cas du déictique, les formes ad et a sont des variantes régionales, mais les deux peuvent co-exister dans un même parler. On peut ainsi rencontrer concurremment argaz-a ou argaz-ad = homme-ci (« cet homme-ci »). Les signifiants sont strictement les mêmes, y compris dans leur variation morphologique. L'hypothèse d'une origine déictique du marqueur verbal de futur/non réel est donc très forte: on serait passé de la déixis à la temporalisation/modalisation. Ce qui est devant le locuteur, visible et montrable par lui, devient ce qui « va ou peut advenir ». L'étude fine des contextes et situations d'emploi de ad permet d'ailleurs, même en synchronie, de saisir le glissement sémantique. W. Vycichl a fourni ré-

cemment (1992) un exemple d'énoncé chleuh où le morphème *ad* précédant un verbe peut encore être considéré comme un démonstratif. J'ai moi-même récemment relevé, dans une conversation entre une mère et son enfant, l'énoncé kabyle suivant :

(2) ad awdey s axxam, a k t idd-fkey = ad arrive-je à maison, a te le ici donne-je où le morphème ad initial a assez clairement une valeur déictique et que je traduirais par : « (voilà, /dès que, aussitôt que) j'arrive à la maison, je te le donne », avec une forte nuance d'imminience/proximité temporelle et spatiale. On pourrait même dire que ad ici pose le proçès comme étant là, immédiatement devant l'énonciateur, comme s'il s'agissait d'un nominal déterminé par le déictique de proximité.

Cette hypothèse étymologique est renforcée par certaines considérations morphologiques quant à la formation de la variante longue ad. Comme ad et a coexistent à la fois en tant que préverbe et en tant que déictique et que la forme brève a est employée comme marque nominale actuellement obligatoire, mais qui a été dans des temps anciens une marque de définitude (« article défini », Cf. Vycichl 1957; Chaker 1995: chap. 4), il ne fait aucun doute que la forme première du morphème est bien la variante courte a; ad étant issue de la combinaison de ce déictique de proximité a avec un autre morphème d. Or, cet élément d évoque immédiatement différentes formes berbères (et chamito-sémitiques) appartenant à la sphère de la déixis et du mouvement/position par rapport au locuteur : l'auxiliaire de prédication nominale berbère $d = \langle c'est, il y a \rangle$, qui est sans doute un ancien présentatif et, surtout, la particule affixe du verbe d ou dd qui marque le mouvement vers le locuteur (Cf. Bentolila 1969). On proposera alors de décomposer ad en a + d, association du déictique de proximité et de la particule de mouvement vers le locuteur d, avec une valeur primitive du type : « ce qui là devant moi + vient vers moi » ; qui permettrait de comprendre la polysémie fondamentale d'un préverbe qui combine valeur temporelle (futur immédiat) et valeur modale (le locuteur s'implique et oriente le procès vers lui-même à travers la marque d).

Les préverbes de l'Aoriste Intensif (ar/da/la)

Dans de nombreux dialectes, l'aoriste intensif est, facultativement ou obligatoirement, marqué par un préverbe de forme variable : ar (chleuh), da (Maroc central), la/a (kabyle de grande Kabylie). La distribution dialectale de ces morphèmes n'est pas absolue car de nombreux recoupements sont attestés : le kabyle connaît ar à côté de la/a, certains parlers chleuhs emploient concurremment ar et da et, dans le Maroc central, on peut rencontrer simultanément da, ar et la (et plusieurs autres formes plus localisées). Tous ces préverbes, que dans un premier temps on traitera en bloc, semblent avoir été au départ des marqueurs de durativité/concomitance. On a vu précédemment que le thème d'aoriste intensif est ambivalent, itératif ou duratif, selon les verbes et les contextes :

- *i-kerrez* = « il laboure/ait habituellement » ou, indifféremment : « il est/était en train de labourer »
- y-ttak°er = « il vole/ait habituellement » plutôt que « il est/était en train de voler » qui n'est pourtant pas exclu
- ttmettat-n « ils sont/étaient en train de mourir, ils agonisent/aient » plutôt que : « ils meurent/mourraient habituellement » qui n'est cependant pas du tout impossible (*Cf. zik, ttmettatn-asen warraš* = « autrefois, les enfants mourraient [en bas-âge] ».

Face à cette polysémie, de nombreux dialectes semblent avoir eu tendance à marquer plus spécifiquement le procès dans son déroulement, en particulier dans son déroulement actuel (concomitance). Ainsi, en kabyle où la combinaison est restée facultative, on distingue nettement :

- *i-kerrez* = « il laboure/ait habituellement » **ou** « il est/était en train de labourer » de :

- *la i-kerrez* = « il est/était en train de labourer [à/en ce moment] ».

Au fond, le préverbe la sélectionne, dans les deux valeurs fondamentales possibles de l'aoriste intensif, celle de la durativité, en insistant sur l'actualité du procès, sa concomitance avec le moment du discours ou un repère interne à l'énoncé. Notons qu'en chleuh, la combinaison (ar + AI) est devenue obligatoire, de sorte qu'il n'est plus possible d'opposer ar + AI à AI et que l'on en est revenu au point de départ avec une seule forme indifférenciée. Dans ce dialecte, le préverbe a perdu sa pertinence et n'est plus qu'une contrainte morphologique.

Bien sûr, même si l'on manque d'études précises en la matière, on peut être certain que ces différents préverbes de l'aoriste avaient primitivement des valeurs distinctes. Le simple fait qu'ils puissent coexister dans certains dialectes implique qu'ils ont été porteurs de nuances sémantiques différentes dans la durativité/concomitance. En kabyle, la différence est encore immédiatement sensible entre :

- *la i-ttazzal* (forme courante) = « il est/était en train de courir » et :

- *ar i-ttazzal* ... (forme relevée dans le conte) = « il se mit à courir, à courir... », qui comporte une nuance nette d'inchoativité et suppose une limite au procès qui sera suivi par quelque chose (« il se mit à courir, à courir, jusqu'à ce que... »). Ces traces de différenciation entre les divers marqueurs de durativité/concomitance sont du reste confirmées par l'analyse étymologique des formes.

L'origine:

- ar : est strictement identique par la forme au subordonnant (préposition/conjonction) pan-berbère ar "jusqu'à" (spatial ou temporel). Les traces de nuances d'inchoativité et de terminativité décelées en kabyle et le fait qu'on ne le relève guère dans ce dialecte que dans le récit pourraient ne pas être étrangers à la signification première du subordonnant ar, "jusqu'à" (« et alors [il se mit à courir] jusqu'à... / et voilà [qu'il se mit à courir] tant et si bien que... »). Des nuances similaires peuvent également être mises en évidence dans les parlers du Maroc central où coexistent des formes la/da et ar: ar y marque non seulement la durativité mais aussi l'inchoativité, notamment dans « la narration de faits qui se succèdent », par opposition à la/da qui posent simplement l'actualité du procès (Laoust 1928 : 143).

-la/a: peut être mis en relation, soit avec le déictique de proximité a, soit, plus probablement avec le verbe "être" dont il pourrait être une forme réduite : y-lla « il-est/existe » (y-lla > la > a (?)). Il se serait agi au départ d'un usage du verbe "être" en tant qu'auxiliaire d'actualité/concomitance, spécifiant l'existence actuelle et effective du procès :

(y-lla i-ttazzal >) la i-ttazzal = il-est il-court = « il court effectivement/en ce moment »

Une configuration de ce type est bien attestée de nos jours en tamazight du Maroc central et au Mzab (*Cf. infra*, § L'auxiliaire "être") où le verbe "être", sous sa forme pleine ou sous des formes réduites, fonctionne comme marqueur pré-verbal. Mais il existe une divergence syntaxique importante qui interdit d'assimiler les deux situations : en kabyle, *la/a* ne peut s'associer qu'au thème d'aoriste intensif, alors qu'au Mzab et au Maroc central, l'auxiliaire "être" se combine indifféremment avec l'aoriste intensif et le prétérit. D'autre part, l'usage du verbe "être" en tant qu'auxiliaire temporel est bien attesté en kabyle, mais avec une valeur tout à fait différente : celle d'antériorité (*Cf. infra*). Ajoutons enfin que certains parlers du

Maroc central emploient simultanément le préverbe *la* (+ aoriste intensif) et le verbe "être" en tant qu'auxiliaire, avec possibilité de combiner les deux éléments (*y-lla la* + aoriste intensif) :

(3) *ufix-t-in illa la ittqra* = ai-trouvé-je-le-là il-est *la* il-lit (AI) = « je le trouvais en train de lire » (Ayt Ndhir, Laoust 1928 : 143)).

Il faudrait alors postuler que le verbe "être" ait été grammaticalisé à deux moments distincts de l'histoire du kabyle et de certains parlers du tamazight : une première fois en tant que marque spécifique de l'aoriste intensif, une seconde fois comme déterminant indifférencié du prétérit et de l'aoriste intensif. L'identification du préverbe d'actualité/concomitance la/a avec l'auxiliaire verbal "être" (y-lla/lla) parait donc assez improbable.

- da : est quant à lui strictement identique au locatif (adverbe/pronom ; Chaker 1995 : chap. 3) da "ici" (proximité du locuteur). On aurait donc encore affaire à la réutilisation d'un déictique/locatif (le lieu du locuteur ou celui immédiatement devant lui) comme marqueur temporel : devant le thème d'aoriste intensif, « ici » aurait, assez classiquement, glissé vers « maintenant ».

3. L'APPARITION DES AUXILIAIRES

Plus diversifié mais non moins général est le renouvellement du système verbal par l'auxiliation. Le plus souvent, il s'agit d'auxiliaires verbaux provenant de classes lexico-sémantiques assez classiques, mais on peut rencontrer aussi, plus sporadiquement (en rifain notamment), une auxiliation par des formes présentatives. La tendance à l'auxiliation verbale est attestée, à des degrés divers, dans tous les grands dialectes berbères nord ; seul le touareg semble ignorer complètement le phénomène. Ces auxiliaires ont généralement des valeurs temporelles ou aspectuelles, plus rarement modales, mais les choses sont souvent très intriquées : un auxiliaire à valeur aspectuelle peut aussi comporter une nuance modale subtile mais sensible.

Les auxiliaires de temps

◆ Le morphème chleuh de futur 1 : *ra(d)* ("vouloir").

Comme on l'a évoqué précédemment à propos de *ad*, le dialecte chleuh du Maroc possède un véritable préverbe de futur : *rad*. Ce morphème est clairement issu du figement de l'auxiliaire "vouloir" (*i-ra* = il-veut) précédant la forme *ad* + aoriste, selon un schéma bien connu : *i-ra ad i-krez* (> *rad i-krez*) = il-veut *ad* il-laboure = « il veut labourer » > « il va labourer » > « il labourer » > « il labourer » > « il va labourer » » « il va labourer » > « il va labourer » » « il v

Le figement de *i-ra ad* en *rad*, voire même *ra*, ne fait aucun doute car l'évolution est parfaitement bien documentée en chleuh même : tous les stades du phénomène sont attestés en synchronie dans les différents parlers de la région. Le point ultime de la grammaticalisation, avec perte de l'indice de personne de l'auxiliaire (*i*-) et fusion des morphèmes (*i*-)*ra* et *ad*, n'est pas encore atteint dans tous les parlers (*Cf.* notamment Leguil 1982/c).

◆ Le morphème chleuh de futur 2 : ddad ("aller")

Parallèlement, de nombreux dialectes marocains, dans le domaine chleuh mais aussi en tamazight du Maroc central, ont constitué un autre morphème préverbal de futur "imminent/certain" (Bentolila 1981, Leguil 1982/c). Là encore, la dialectologie établit sans difficulté son origine : il s'agit du verbe de mouvement *ddu* "aller", employé comme auxiliaire d'imminence/certitude :

(4) *i-dda ad i-krez (> ddad i-krez)* = il-va *ad* il-laboure = « il va labourer/certes, il va labourer »

Ce morphème associe en fait généralement temporalité (imminence) et modalisation (certitude) :

(5) ddad ddux, tym aynna trim (Maroc central, Aït Sadden) = « (moi) je m'en vais, faites ce que vous voulez! » (Bououd 1990 : 136)

Des régions importantes du berbère marocain ont donc désormais deux morphèmes de futur, très clairement issus d'auxiliaires verbaux conjugués ("vouloir" et "aller"), mais qui ont déjà atteint, dans de nombreux parlers, le statut de préverbes, fortement réduits phonétiquement et invariables. On a là deux cas patents de la transition de l'auxiliaire vers le préverbe.

◆ Le verbe "être" (y-lla > lla « il est/était »), marque de concomitance/insistance ou d'antériorité.

De nombreux parlers berbères recourent au verbe « être/exister » (*ili/lli-lla*) en tant qu'auxiliaire temporel, mais ceci dans des conditions et des configurations qui varient d'une région à l'autre.

Au Maroc central, il semble fonctionner comme marque d'insistance, donnant naissance à une forme "emphatique" (Bentolila 1981) soulignant à la fois l'actualité et le caractère certain/effectif du procès :

- (6) *illa issawal* = « il parle (effectivement) » (Laoust 1928 : 142)
- (7) *lla-s ttinin Ameqqar* = « on l'appelle (bien) Ameqqar » (Laoust 1928 : 146)
- (8) yazid, lla yersn-as = « le coq, (ça y est), on l'a égorgé » (Bentolila 1981 : 172)
- (9) *illa yeffey* = il est certainement sorti (Bououd 1990)

Dans cette région, dans certains parlers le verbe "être" conserve son intégrité morphologique et sa flexion personnelle (énoncés 6 et 9 : *i-lla*) ; dans d'autres, il est déjà devenu un véritable préverbe invariable et réduit (énoncés 7 et 8 : *lla*).

Au Mzab, où ce verbe conserve son intégrité morphologique et sa flexion personnelle, il a acquis une valeur nettement temporelle de présent :

- (10) ruh, lliy esmehy-as ! = va, je te pardonne! (Delheure : 276)
- (11) *nešši d elmalak, yella yeqqar-am Rebbi : « ešš tiyni... »* = je suis un ange [envoyé par Dieu], Dieu te dit : « mange des dattes... » (Delheure : 227)

En kabyle, surtout dans les parlers de Petite Kabylie, le verbe *ili*, qui ne connaît jamais de tendance au figement et à la réduction, est utilisé comme auxiliaire d'antériorité :

(12) *y-lla y-ttes mi kešm-y* = il-est il-dort quand suis entré-je = « il dormait quant je suis entré »

• Le verbe ay/uy (> tuy/ttuy/ttux): "prendre/saisir", marqueur d'antériorité > passé révolu

Les dialectes berbères utilisent divers procédés d'auxiliation pour marquer l'antériorité ou le passé : "être" en kabyle, kk "passer" dans de nombreux parlers du Maroc central (Benlakhdar 1991)... Le cas du morphème $tu\hat{a}$ est certainement l'un des plus originaux et des plus intéressants en berbère. Son emploi paraît ancien puisqu'on en relève des attestations très comparables dans des régions éloignées les unes des autres : Maroc central, Rif, Mzab, Kabylie de l'Est (Aokas)... Il est connu, selon les parlers et les emplois, sous trois formes distinctes :

- Une forme réduite à un segment invariable *ttuà/ttux* ou *tuà* pouvant précéder un verbe au thème de prétérit ou d'aoriste intensif auquel il confère une valeur de passé antérieur ou révolu :

```
Kabyle (Aokas): (13) tuy \ \check{c}\check{c}i-y = \ll j'avais (déjà) mangé (quand...) » (14) tuy \ i-\check{c}\check{c}a = \ll il-avait (déjà) mangé (quand...) »
```

Sous cette forme complètement figée, le morphème peut également déterminer un prédicat non verbal :

- (15) ttuy yur-s arraš = ttuy chez-lui garçons = « il avait des garçons » (Rabhi : n° 663)
- Une forme plus développée où le segment $tu\dot{a}$ est accompagné d'un pronom personnel affixe du régime direct (donc verbal), en accord de personne avec l'éventuel verbe subséquent :

Mzab:

(16) tuy-iyi iwdey iggen wenčan... = « j'arrivais/j'étais arrivé à un endroit... » (Delheure : 127)

Maroc central:

(17) ttux-t tmrd šwi = « elle était un peu malade » (Bentolila 1981 : § 6.112) Rif :

(18) tuya-iyi yer uma = « j'étais chez mon frère » (Renisio 1932 : 65)

A ce stade d'examen des faits, on peut déjà affirmer que, sur un plan formel, une telle séquence s'analyse obligatoirement comme un syntagme verbal de type : verbe + affixe personnel direct ; un noyau verbal comporte nécessairement un indice de personne (sujet), qui ne peut être ici que le /t/ initial, signifiant de la 3ème personne de féminin singulier (= "elle") : tuy-iyi = t-uy-iyi = elle-...-me = « elle me + verbe ».

Mais cette forme à affixe personnel peut aussi être utilisée absolument, avec flexion du paradigme personnel, donnant alors naissance à un verbe défectif indépendant "être (dans le passé)" :

```
Mzab: tuy-iyi ou tettuy-iyi: « j'étais »

(19) mani a š tuy? = « où étais-tu? » (Delheure: 127)

Kabyle (Aokas):

(20) tuy-iyi din = « j'étais là-bas » (Rabhi: 80)

Maroc central (Ayt Seghrouchen):
```

(21) ttux-i akd lqayd = « j'étais avec le caïd » (Bentolila : § 6.112)

Au Mzab cette forme paraît s'être de nouveau complètement reverbalisée et avoir acquis la possibilité de se combiner aux indices personnels (sujet) du verbe :

- (22) iggen wass, igget tmeṭṭut Berriyan, tettuy s uɛeddis = « un jour, une femme de Berriane était enceinte » (Delheure : 160)
- (23) bekri ttuyen șeččen s tlext = « autrefois, on construisait avec de l'argile » (Delheure : 87)

Les données sont donc assez embrouillées et des analyses diverses (Bentolila 1981, Aikhenvald 1986) ont été avancées à propos de ces marqueurs de passé, manifestement étroitement apparentés mais multiples par la forme et le fonctionnement. On trouve la clef de cette imbroglio dans des parlers kabyles qui ne connaissent pas ce morphème *tuy-*: en Grande Kabylie, pour marquer l'antériorité d'un procès ou son caractère révolu, on emploie très régulièrement l'expression complexe *yuy-iyi lḥal* + verbe au prétérit ou à l'aoriste intensif:

```
(24) yuy-iyi lhal ffyey = « j'étais (alors) sorti »
```

Or, cette tournure reçoit dans ces parlers une analyse transparente : il s'agit d'une proposition construite autour du verbe ay/uy, "prendre, saisir", au thème de prétérit suivi de son

complément explicatif (= explicitation lexicale de l'indice de personne) *lḥal*, "situation, état", nom masculin emprunté à l'arabe. La séquence complète se glose donc, de manière immédiate, en : *y-uy-iyi lḥal* + verbe = elle-a saisi-me la situation + verbe auxilié

- (25) yuy-iyi lḥal ffyey = elle m'a saisi la situation je suis sorti = « j'étais (alors) sorti » Au départ, la tournure marque l'antériorité par rapport à un procès subséquent (« j'étais (déjà) sorti quand il est entré ») mais elle peut rapidement s'autonomiser par rapport à ce type contextes et renvoyer simplement à un procès ancien et révolu :
- (26) *imir-n, yuy lḥal yemmut baba-s* (Grande Kabylie) = « à cette époque, son père était (déjà) décédé »

On est alors pleinement fondé à mettre en parallèle le segment *y-uy* (« il-a saisi ») de Grande Kabylie avec le marqueur *tuy*, qui n'en est que le pendant féminin, avec indice de personne *t*- ("elle") et à interpréter le syntagme *tuy-iyi* en « elle m'a saisi ». On doit supposer une situation où le complément explicatif n'était pas un nom masculin comme *lḥal* (qui implique l'indice de personne *y*-, "il"), mais un nom féminin comme *tag*°*nitt* "situation" ou *tas-waɛt* "moment", nécessairement associé à un indice féminin *t*-. Le marqueur de passé révolu provient, de façon quasi certaine, de la réduction et du figement d'un syntagme propositionnel beaucoup plus complexe du type :

- (27) t-uy-iyi tg°nitt ffyey = elle-a saisi-me la situation suis sorti-je = « j'étais sorti (quand...) » qui devient :
- (28) *t-uy-iyi ffyey* = elle-saisi-me suis sorti-je = « j'étais sorti » (avec maintien de l'affixe personnel régime direct mais ellipse du lexème nominal en fonction de complément explicatif) puis :
- (29) *tuy ffyey* = elle-a saisi suis sorti-je = « j'étais sorti » (avec réduction et figement total de l'ancien syntagme auxilaire : *tuy* est devenu un morphème préverbal de passé)

Dans l'ensemble des données connues, un certain nombre de détails morphologiques et phonétiques peuvent encore faire problème dans le cadre de cette hypothèse. On pense notamment aux variantes fréquentes avec tension du /t/ initial (ttuy, ttux) qui ont amené Fernand Bentolila (1980 : § 6.112) à rattacher ce morphème au verbe ttu "oublier". Mais la force de la reconstruction proposée ici réside dans ce qu'elle intègre un maximum de faits linguistiques, que tous les stades de l'évolution supposée sont nettement attestés et qu'elle les ordonne de façon cohérente. Notons enfin — ce qui renforce l'hypothèse — que des expressions parallèles, avec des valeurs très proches, sont possibles dans de nombreux parlers (en kabyle, en rifain, Maroc central...) avec des verbes comme af "trouver" :

(30) *yufa-yi-(dd) lḥal ffyey* (kabyle) = elle-a trouvé-me-ici la situation suis sorti-je = « j'étais sorti ».

Les auxiliaires d'aspect

Toutes les valeurs aspectuelles classiques — inchoatif, duratif, terminatif... — sont représentées, souvent en association avec des nuances modales particulièrement fines. Tous les dialectes berbères nord puisent abondamment dans des classes sémantiques classiques : verbes de mouvement et d'attitudes physiques, verbes de volition ou de durée. On illustrera quelques cas parmi les plus fréquents :

- nker/kker "se lever" > "se mettre à/être sur le point de" (ingressif) > "alors" :
- (31) kabyle : *yekker a t yewwet, armi i t idd ttfey !* = il-s'est levé *a* le il-frappe, jusqu'à que le ici ai retenu-je = « il allait/il était sur le point de le frapper, il a fallu que je le retienne ! »
- (32) Maroc central: *kkrn lwašun al ttsyuyun* = « les enfants se mirent à crier » (Bououd 1991 :)
- *ddu* "aller" > "être sur le point de" (*Cf.* le futur 2 du chleuh) / *zwu* "aller" (Mzab) / *ruḥ* "aller" (kabyle, emprunt arabe) > "aller, s'aventurer à, se risquer à" :
- (33) Mzab: Ššitan yettuy d memmi-s n Rebbi, yezwa ad yini: « nešši d memmi-s n Rebbi », yenna: « nešši, d memmi-s n temsi »... = « Satan était le fils de Dieu, (un jour), il allait dire: « Moi, je suis le fils de Dieu » (mais) il dit: « Moi, je suis le fils du feu (enfer) » (Delheure: 243)
- (34) kabyle : *yezra yettak*°*er*, *iruḥ yefka-yas tisura n_wexxam-is !* = il-sait il-vole, il-est allé il-donné-à lui les clefs de maison-sa = « alors qu'il savait que c'était un voleur, il lui (pourtant) donné les clefs de sa maison ! «
- gqim "s'assoir, rester" > "se mettre à" (inchoativité + durativité) :
- (35) kabyle : *teqqim tettru imir-n* = elle-est restée elle-pleure moment-là = « et alors elle se mit à pleurer (longuement) »
- qq°el/uyal "revenir" > "en définitive, finalement" (terminatif) :
- (36) kabyle : *yuyal yefka-yas-t* = il-est revenu il-a donné-à elle-le = « finalement [et malgré ce qu'il avait dit/malgré ses réticences], il le lui a donné »
- as "arriver" > "advenir", "résulter", "se révéler finalement" :
- (37) kabyle : aserwal-nni i dd yuy, yusa-dd mezzi = « le pantalon qu'il a acheté s'est révélé trop petit »
- ys/xs "vouloir" > "être sur le point de" (*Cf.* le futur 1 du chleuh *rad*) :
- (38) Mzab : *yexsa ad yemmet* = il-veut *ad* il-meurt = « il est sur le point de mourir, il va mourir ».
- *sul* "durer encore" > "continuer à" > encore
- (39) Maroc central : (i)sul la y-ttqra = « il étudie encore » qui permet de relever:
- (40) *sul i-sul* = « il dure encore » ... où l'auxiliaire, devenu préverbe, coexiste dans le même syntagme avec le verbe conjugué!

En conclusion

Ce voyage à travers la morphogénèse du système verbal berbère a permis de mettre en évidence un certain nombre de dynamiques fondamentales qui illustrent différent types de grammaticalisation.

On décèle d'abord, dans le système des oppositions thématiques lui-même, deux cas, assignables à des périodes historiques distinctes, de *grammaticalisation de phénomènes pri-mitivement expressifs*: le plus ancien, la tension consonantique à valeur intensive ou itérative de l'aoriste intensif et, le plus récent et le plus localisé, l'allongement vocalique à valeur de

durativité/stabilité du prétérit intensif touareg. Il s'agit là probablement de procédures très primitives où la grammaire se construit directement à partir de l'expressivité phonétique.

Mais la principale source de renouvellement et la plus largement représentée est la tendance permanente à la détermination des thèmes verbaux fondamentaux par des marqueurs *extra-thématiques*, à valeur temporelle, aspectuelle et/ou modale.

Parmi ces marqueurs pré-thématiques secondaires, on peut distinguer deux ensembles syntactico-formels non-étanches, correspondant à deux stades diachroniques :

- a) Des *préverbes*, *i.e.* des marqueurs invariables, généralement très courts (une syllabe), d'origines grammaticales diverses déictiques, locatifs, adverbiaux et subordonnants ayant connu un transfert fonctionnel. Leur étymologie est parfois délicate et incertaine. Il s'agit, pour l'essentiel, d'un sédiment de marqueurs anciens puisque plusieurs sont quasiment pan-berbères (*ad/a*), d'autres très largement distribués (*ar, da*).
- b) Des *auxiliaires* verbaux, à différents stades de morphologisation, intervenant dans les sphères de l'aspect, du mode et/ou du temps. Certains ont connu un tel degré de spécialisation et de réduction phonétique qu'ils sont localement devenus de véritables préverbes (ira~ad > ra(d); y-lla > lla/la). Cette catégorie de marqueurs puise dans classes sémantiques bien connues : verbes de mouvement et d'attitudes physiques ("rester/s'assoir", "se lever", "aller", "revenir", "passer", "saisir", "trouver"...), verbes d'état/transformation ("être", "devenir", "durer").

Dans le sous-ensemble des marqueurs temporels, ceux du présent ("être" : *y-lla/lla*) ou du futur ("vouloir" : *rad* ; "aller" : *ddad*) sont les plus récents et ont une aire de dispersion relativement restreinte. Les marqueurs du passé révolu de type *tuy*, relevés dans une aire très vaste (Maroc oriental, Rif, Mzab, Kabylie de l'Est...), sont certainement plus anciens. Il semble donc que l'on ait d'abord marqué le passé révolu avant de créer des futurs et des présents.

Du point de vue de la chronologie relative et des tendances sémantiques générales, on peut schématiser, en considérant la répartition dialectale des formes comme critère d'ancienneté, l'ensemble de ces dynamiques de la façon suivante : :

- 0. Aoriste Intensif ~ Aoriste ~ Prétérit
- 1. Aoriste + préverbe ad/a = modalisation /futur
- 2-3. Aoriste Intensif + marque ar/da/la = durativité > actualité/concomitance Prétérit/Aoriste Intensif + marque tuy = antériorité > passé révolu
- 4. Aoriste Intensif/Prétérit + verbe "être" (> préverbe *lla*) = effectivité/présent
- 5. Auxiliaires divers d'aspect/temps

A = aoriste P = prétérit

AI = aoriste intensif PI = prétérit intensif

Bibliographie

AIKHENVALD (Alexandra): 1986 - On the Reconstruction of Syntactic System in Berber-Lybic, *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommnikation-forschung*, 39/5.

APPLEGATE (John, R.): 1970 - The Berber Languages, *Current Trends in linguistics*, vol. 6, Paris/La Haye.

ASPINION (Robert).: 1953 - Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs, Rabat.

BASSET (André). : 1929 - La langue berbère. Morphologie. Le verbe - Etude de thèmes, Paris.

BASSET (André).: 1952 (1969)- La langue berbère, Londres, IAI.

BENTOLILA (Fernand) : 1969 - Les modalités d'orientation du procès en berbère. Aït Seghrouchen, *La Linguistique*, 5/1 et 5/2.

BENTOLILA (Fernand).: 1981 - Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Paris, SELAF.

BENVENISTE (Emile) : 1966/1974 - Problèmes de linguistique générale, I/II, Paris, NRF-Gallimard.

BENLAKHDAR (Mohyédine): 1991 - Des catégories centrales du système verbal de tamazight: aspect, temps et mode (le parler des Ayt Izdeg, Maroc), Thèse de doctorat de 3ème cycle, Paris, Inalco. BOUOUD (Ahmed): 1990 - Grammaire et syntaxe d'un parler berbère. Ayt Sadden (Maroc), Thèse

de doctorat de 3ème cycle, Paris, Inalco.

CHAKER (Salem). : 1983 - *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Université de Provence.

CHAKER (Salem): 1984 - Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère), Paris, CNRS.

CHAKER (Salem): 1985 - ad (grammaire/verbe), Encyclopédie berbère II, Aix-en-Provence, Edisud.

CHAKER (Salem): 1995 - Linguistique berbère (études de syntaxe et de diachronie), Paris/Louvain, Peeters.

COHEN (David) : 1968 - Les langues chamito-sémitiques, *Le langage*, Paris, NRF-Gallimard ("La Pléiade").

COHEN (David): 1970 - Etudes de linguistique sémitique et arabe, La Haye, Mouton.

COHEN (David) : 1972 - Problèmes de linguistique chamito-sémitique, *Revue des Etudes Islamiques*, XL/1

COHEN (David) : 1984 - La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Etude de syntaxe historique, Louvain/Paris, Peeters.

COHEN (David): 1989 - L'aspect verbal, Paris, PUF.

COMRIE (Bernard).: 1980 (2nd éd.)- Aspect, Cambridge University Press.

DAVID (Jean)/MARTIN (R.): 1978 - La notion d'aspect (Colloque de Metz), Paris, Klincksieck.

DELHEURE (Jean):1986. Faits et dires du Mzab, Paris, Selaf-Peeters.

FOUCAULD (Charles de): 1951-52 - Dictionnaire touareg-français, (Ahaggar), Paris.

FOUCAULD (Charles de): 1984 - *Textes touaregs en prose*, réédition critique par S. Chaker, H. Claudot et M. Gast, Aix-en-Provence, Edisud.

GALAND (Lionel): 1974 - Introduction grammaticale, *in*: Petites Soeurs de Jésus, *Contes touaregs de l'Air*, Paris, SELAF.

GALAND (Lionel): 1977 - Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère, *BSLP*, LXXII/1.

GALAND (Lionel): 1987 - Les emplois de l'aoriste sans particule en berbère, *Proceedings 4th International Hamito-Semitic Congress*.

HEINE (Bernd): 1992 - Grammaticalization chains, Studies in Languages, 19/2, p. 335-365.

LEGUIL (Alphonse) : 1987 - *Structures prédicatives en berbère*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris-III, 3 tomes. Le volume II reprend notamment les études antérieures de l'auteur sur le verbe berbère (touareg, chleuh, kabyle...) :

- 1981 Le schéma d'incidence en berbère, Bulletin des études africaines de l'Inalco, I/1.
- 1982/a Corrélations en arabe et en berbère, Bulletin des études africaines de l'Inalco, I/2.
- 1982/b La phonologie au secours de la grammaire en touareg, BSLP, LXXVII/1.
- 1982/c La naissance des temps en chleuh, Bulletin des études africaines de l'Inalco, II/3.
- 1983 La corrélation de concomitance en touareg, Bulletin des études africaines de l'Inalco,

III/6.

- 1984 Modes, temps et aspects verbaux, notamment en berbère, *Cahiers balkaniques de l'Inalco*, 1984/1.
- 1985 Opposition et alternance des inaccomplis dans l'Adghagh des Ifoghas, *GLECS*, XXIV-XXVIII/(1), 1979-1984.
- 1986 Notes sur le parler berbère de Siwa (I et II), *Bulletin des études africaines de l'Inalco*, 11et 12

La partie synthèse de ce travail a fait l'objet d'une publication sous le titre :

- 1992 - Structures prédicatives en berbère. Bilan et perspectives, Paris, L'Harmattan.

MAROUZEAU (Jean).: 1951 - Lexique de la terminologie linguistique..., Paris.

MEILLET (Antoine) : 1952/1975 (rééd.) - Linguistique historique et linguistique générale (I et II), Paris, Champion/Klincksieck.

PENCHOEN (Thomas, G.): 1973/a - Etude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès), Napoli (= Studi Magrebini V).

PENCHOEN (Thomas, G.): 1973/b - Tamazight of the Ayt Ndhir, Los Angeles, Undena Publications.

PPASSE (Karl G.): 1973 74 Manual de grammaire toyarèque (tahagagat). Copenhague, Akada

PRASSE (Karl-G.): 1972-74 - Manuel de grammaire touarègue (tahaggart), Copenhague, Akademisk Forlag, (I-III: Phonétique-Ecriture-Pronom; IV-V: Nom; VI-VIII, Verbe).

PRASSE (Karl-G.): 1986 - The values of the tenses in Tuareg (Berber), Orientalia Suecana, 33-35.

RABHI (Allaoua): 1994 - Description d'un parler berbère. Ayt-Mhend d'Aokas (Béjaïa, Algérie). Morpho-syntaxe, Mémoire de DEA, Paris, Inalco.

VYCICHL (Werner): 1957 - L'article défini en berbère, *Mémorial André Basset*, Paris, A. Maisonneuve. Voir aussi: *Etudes et documents berbères*, 1, 1986.

VYCICHL (Werner): 1992 - Der Ursprung der Partikel *ad*- zur Bildung des Konjunktivs, des Optativs und des Futurum im Berberischen, *Frankfurter afrikanistische Blätter*, 4.